

# RÈGLEMENTS ET NOTICE INSCRIPTION - TENNIS ERDRE CHAPELAIN -

# MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE RÉINSCRIPTION AU TEC POUR LA SAISON 2021/2022

- 1. **Remplissez la Fiche d'Inscription en ligne** contenant l'acceptation du règlement intérieur et le mode de paiement (en ligne ou autre). Elle vous permet notamment d'indiquer **vos disponibilités** et si vous étiez adhérent en 2020/2021 **de choisir comment utiliser votre avoir (réduction ou don)**.
- 2. **Connectez-vous** (ou inscrivez-vous si vous n'avez pas de compte) sur mon espace tennis **Ten'Up** https://tenup.fft.fr/ et **ajoutez les formules** à votre panier (la votre et/ou celles des membres de votre famille) puis **validez votre panier**.
- 3. Si tout est **ok**, vous recevrez un **e-mail de confirmation** pour procéder **au paiement** (si vous avez choisi d'utiliser votre avoir sous forme de réduction cette dernière sera déduite à ce moment)
- 4. En fonction du choix du **mode de paiement** que vous avez choisi :
  - a. **Paiement en ligne (recommandé):** connectez vous sur votre espace tennis **Ten'Up** et dans ESPACE CLUB > mes paiements procédez au **paiement par CB** en 1 fois ou 4 fois sans frais (10% le jour du paiement puis 30% tous les 3 mois),
  - b. Autre mode de paiement: Imprimez la fiche d'inscription reçue par e-mail à l'étape 1 et rendez vous au TEC aux heures d'ouvertures du secrétariat, et procédez sur place au règlement que le TEC validera.

Vous trouverez sur le site du club <u>www.techapelain.fr</u> la fiche d'inscription en ligne pour la prochaine saison sportive. Merci d'en remplir 1 par famille.

La fiche d'inscription en ligne doit impérativement être complétée et envoyée depuis le site internet du club. De plus les formules devront être choisies sur votre espace tennis <a href="https://tenup.fft.fr">https://tenup.fft.fr</a> comme décrit page 5. Si vous ne disposez pas d'un accès internet, prière de passer au club, un membre du bureau pourra vous aider.

## FORMULES PROPOSÉES

#### ★ FORMULE **LOISIR**:

Accès aux installations sans cours collectifs + licence FFT : 140 €

★ FORMULE COURS COLLECTIF ADULTES COMPÉTITION :

Accès aux installations + environ 24 cours collectifs d'1h30 (Fin des cours semaine 13) + licence FFT : **280** € *Cut à 30/1 pour les séniors hommes et +35 hommes. Cut à 30/2 pour toutes les autres catégories.* 

★ FORMULE COURS COLLECTIF **ADULTES** (né avant le 1<sup>er</sup> Janvier 2004) :

Accès aux installations + environ 30 cours collectifs d'1h (Fin des cours semaine 21) + licence FFT : 265 €

★ FORMULE COURS COLLECTIF **JEUNES** (né après le 31 décembre 2003) :

Accès aux installations + environ 30 cours collectifs d'1h (Fin des cours semaine 21) + licence FFT : 185 €

★ FORMULE COURS COLLECTIF MINI TENNIS (né en 2015,2016 et 2017):

Accès aux installations + environ 30 cours collectifs d'1h (Fin des cours semaine 21) + licence FFT : 125 €

**★** FORMULE COURS COLLECTIF **CENTRE D'ENTRAÎNEMENT** (formule réservée aux meilleurs jeunes détectés par l'équipe pédagogique) : Cotisation de base : **185**€

Le complément à la cotisation de base sera effectué en octobre et ne pourra pas faire l'objet de remise famille nombreuse (seulement la cotisation de base).

L'ACCÈS AUX INSTALLATIONS: toutes les formules (cours collectifs ou loisir) vous donnent un accès à la réservation des courts avec un autre adhérent du club selon les disponibilités (réservation via Ten'Up). Vous bénéficiez, également, de deux invitations (personnes non membres du club) au cours de l'année.

**INVITATION**: Passé vos deux invitations, il est possible d'acheter en ligne (via Ten'Up) des invitations supplémentaires moyennant 5€ / invitation.

Pour l'accès aux installations, une carte d'accès à retirer au club est nécessaire (caution remboursable à la restitution : 25€ payable en ligne sur Ten'Up ou au club pour les autres moyens de paiement).

#### • MODALITES concernant les adhérents déjà inscrits la saison dernière

Ils sont prioritaires si leur inscription complète (Fiche+Paiement) est fournie **avant le dimanche 20 Juin 2021**. Vous pouvez également si vous n'avez pas d'accès internet réaliser **vos dossiers complets au club**. Merci, compte tenu des conditions sanitaires, de prendre rendez-vous par e-mail: <a href="mailto:contact@techapelain.fr">contact@techapelain.fr</a> ou au téléphone 02 40 72 56 07.

□ Pour les adhérents souhaitant s'inscrire **uniquement en FORMULE LOISIR**, vous avez jusqu'à fin août pour renouveler votre adhésion.

#### • NOUVEAUX ADHÉRENTS :

Les inscriptions sont ouvertes du à partir du Lundi 21 juin.

Compte tenu des conditions sanitaires les inscriptions se font uniquement sur rendez-vous au TEC, 3 Bd de l'Hopitau : Merci de demander un rendez-vous par e-mail: <a href="mailto:contact@techapelain.fr">contact@techapelain.fr</a> ou téléphone 02 40 72 56 07.

2 Journées de test (test des niveaux) seront organisées au TEC, Bd de l'Hopitau, les vendredi 25 juin et 2 Juillet de 18h à 20h . Merci de prendre rendez-vous au 06 56 85 25 38..

Vous pouvez également si vous n'avez pas d'accès internet réaliser **vos dossiers complets au club** Merci, compte tenu des conditions sanitaires, de prendre rendez-vous par e-mail: <a href="mailto:contact@techapelain.fr">contact@techapelain.fr</a> ou téléphone 02 40 72 56 07.

#### • ADHÉRENTS NON RÉSIDENTS DE LA CHAPELLE SUR ERDRE:

La commune de La Chapelle-sur-Erdre met à disposition du club l'ensemble des infrastructures et en assure l'entretien et la maintenance. La commune verse également une subvention au club pour l'ensemble des adhérents chapelains du club.

Par conséquent, il est demandé une contribution de 5€ par adhérent non chapelain à l'inscription (aucun remboursement de cette contribution ne sera accordé en cas de déménagement après le 1er septembre). Cette contribution sera à régler à l'inscription.

#### PIECES A FOURNIR POUR TOUS LES ADHÉRENTS:

- 1°) Fiche d'inscription complétée informatiquement.
- 2°) Certificat Médical ou questionnaire sport (à déposer au plus tard le 1er Sept.)
- 3°) Paiement(s) inscription(s)



Désormais, afin de faciliter la gestion administrative des adhérents, les communications se feront <u>prioritairement par e-mail</u> (par exemple en cas de cours annulés au moins 24h à l'avance). Dans ce cas, pensez à nous communiquer tout changement de coordonnées en cours d'année.

#### **REMISES FAMILLE:**

- REMISE\* DE 10% A PARTIR DE 3 INSCRIPTIONS « FORMULES COURS »
- REMISE\* DE 15% A PARTIR DE 4 INSCRIPTIONS « FORMULES COURS »
- REMISE\* DE 20% A PARTIR DE 5 INSCRIPTIONS « FORMULES COURS »

#### • MODALITÉS DE PAIEMENT (merci de privilégier le paiement en ligne):

Pendant la période de réinscription et d'inscription, il est possible de payer la cotisation en ligne ou au club en une ou plusieurs fois sans frais (voir possibilités offertes sur la fiche d'inscription). Ces modalités sont valables jusqu'au 1er septembre 2021. Passée cette date elles pourront être revues (nombre d'échéances).

<sup>\*</sup>la remise ne s'applique pas sur les cotisations « FORMULES LOISIR »



Toute demande d'attestation concernant les Comités d'Entreprise se fera auprès du secrétariat.

Date d'affichage des cours : Vendredi 30 juillet 2021 (envoyé également par e-mail)

Date de reprise des cours : Lundi 6 septembre 2021



3, Bd de l'Hopitau 44240 La Chapelle Sur erdre

Tel: 02 40 72 56 07 / @mel: contact@techapelain.fr / Site web: www.techapelain.fr

# Il est indispensable d'avoir pris connaissance des termes et conditions à suivre pour valider votre fiche d'inscription :

#### Termes et conditions d'inscription

Je reconnais, agissant en tant que représentant légal de ma famille :

- Que l'adhésion au club du Tennis Erdre Chapelain entraîne l'acceptation du règlement intérieur (cf page 4) de celui-ci et des règlements de la Fédération Française de Tennis (FFT) disponibles sur www.fft.fr;
- Avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence (<a href="https://tenup.fft.fr/Garanties-assurances">https://tenup.fft.fr/Garanties-assurances</a>);
- qu'aucun remboursement de cotisation ne sera accordé aux adhérents après le 1er septembre 2021

Je m'engage à tenir informé le club de tout changement de coordonnées et mettre à jour ces informations sur mon compte Ten'Up.

Je m'engage, si je ne suis pas résident à La Chapelle Sur Erdre, à régler à l'inscription une contribution supplémentaire de 5€ par adhérent non domicilié à La Chapelle-sur-Erdre et je reconnais qu'aucun remboursement de cette contribution ne sera remboursé après le 1er septembre même en cas de déménagement après cette date.

J'autorise le club du Tennis Erdre Chapelain, pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser mon image sur tout type de support (notamment sur le site internet du club)\*.

J'autorise les personnes de l'encadrement de l'école de tennis à prendre toute mesure qu'elles jugeraient utile au cas où mon enfant aurait besoin de soins urgents.

Par ailleurs, les présentes informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au club du Tennis Erdre Chapelain et également à la FFT, ses ligues et ses comités départementaux ou provinciaux. Ces données sont nécessaires à l'organisation des activités tant du club du Tennis Erdre Chapelain (gestion des membres...) que de la FFT (organisation des compétitions, lettre d'information, ...), des ligues et des comités départementaux ou régionaux.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la FFT à l'adresse suivante :

Fédération Française de Tennis, Service Systèmes d'Information, 2 avenue Gordon Bennett, 75116 PARIS. Vos noms et prénoms peuvent être amenés à être affichés sur le site internet de la FFT, des ligues, des comités (par exemple au travers de la liste des licenciés, de la liste des classés, du palmarès des compétiteurs...).

\*le droit à l'image peut être à tout moment modifié (refus) par simple envoi d'e-mail à contact@techapelain.fr

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

#### **DISPOSITIONS GENERALES:**

- Toute personne désirant pratiquer le tennis sur les installations du TEC doit être nécessairement membre du club. Un adhérent peut néanmoins inviter une personne extérieure (deux invitations comprises dans votre cotisation) puis 5 € / invitation (possibilité d'en acheter sur Ten'up avec un paiement en ligne).
- L'inscription au TEC est soumise au règlement de la cotisation annuelle. Celle-ci est valable du 1er Septembre au 31 Août de l'année suivante. Le montant de cette inscription est révisable annuellement. Passé le 1<sup>er</sup> septembre, cette cotisation annuelle n'est pas remboursable.
- Le port de chaussures de tennis est obligatoire sur les courts de tennis. Une tenue de sport est vivement conseillée.

#### **RESERVATIONS:**

- La réservation du court de tennis est d'une heure. Il est possible de réserver un court sur Ten'Up (voir lien sur la page d'accueil) ou auprès du secrétariat si vous ne disposez pas d'un accès internet. Notez qu'il est indispensable de renseigner son e-mail pour réserver sur Ten'Up
- Une réservation est considérée comme valide lorsque 2 noms sont inscrits sur le créneau.
- Une réservation non validée 15 minutes après le début de l'heure réservée est automatiquement annulée. Le créneau est alors disponible pour d'autres joueurs.
- L'heure terminée, il est possible de continuer à jouer si celui-ci est libre.
- En cas de compétitions officielles non terminées (championnats, tournois ...), celles-ci seront prioritaires sur des créneaux réservés en loisir.

#### **ECOLE DE TENNIS:**

- Toute personne responsable d'un enfant suivant une leçon de tennis doit s'assurer de la présence de l'enseignant (BE ou initiateur). En cas de non respect de cette règle, le club exclut toute responsabilité.
- Compétitions par équipe Jeunes: Les parents dont les enfants participent à des compétitions par équipe s'engagent à encadrer à tour de rôle les équipes lors des matchs.

#### PARTICIPATION A LA VIE DU CLUB:

• Obligation pour les adultes ayant choisis la Formule de cours collectifs "ADULTES COMPÉTITION" : afin d'assurer la bonne organisation, l'adhérent s'engage lors des tournois organisés par le TEC (Tournois des Citrouilles et Tournoi OPEN), à assurer au moins une permanence

Le bureau du TEC & son président

#### CHOIX DES FORMULES SUR VOTRE ESPACE TENNIS <a href="https://tenup.fft.fr/">https://tenup.fft.fr/</a>

Pous choisir vos formules vous devez avoir un compte. Si ce n'est pas le cas inscrivez-vous sur <a href="https://tenup.fft.fr\_comme décrit page 10&11">https://tenup.fft.fr\_comme décrit page 10&11</a>

POUR LES NOUVEAUX ADHÉRENTS: pour savoir comment choisir les formules allez page 12

Une fois connecter sur votre compte allez dans « ESPACE CLUB » « Formules et Produits > »



Si vous avez uniquement des formules Loisirs à sélectionner allez directement à l'étape 8

#### **Etape 1: choix des formules cours => cliquez sur "PROGRESSER"**

Pour Chacun des membres de votre famille ajoutez la formule choisie.

Nota: Si vous choisissez 3, 4 ou 5 « FORMULES COURS » sélectionnez bien pour chacun des membres de la famille les formules avec l'indication de la réduction correspondante (10% pour 3 formules cours, 15% pour 4 formules cours et 20% pour 5 formules cours)



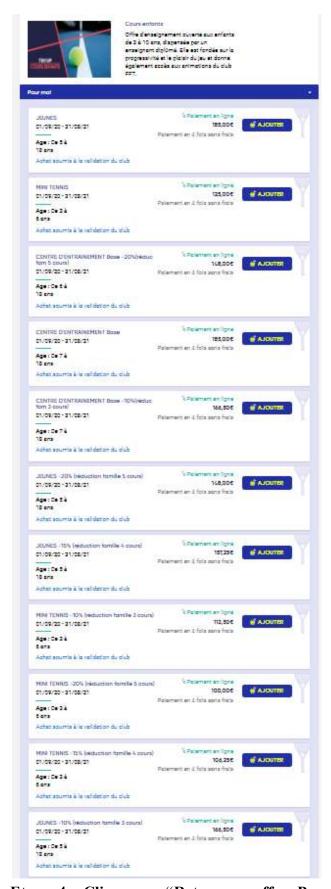
Si vous avez uniquement des formules cours adultes à sélectionner allez directement à l'étape 5

Etape 2: choix des formules cours enfants => cliquez sur "Cours enfants" puis sélectionnez l'enfant

5



Etape 3 : "Ajouter" la formule pour l'enfant sélectionné puis recommencez les étapes 2&3 pour les autres enfants



Etape 4: Cliquez sur "Retour aux offres Progresser" en haut à gauche



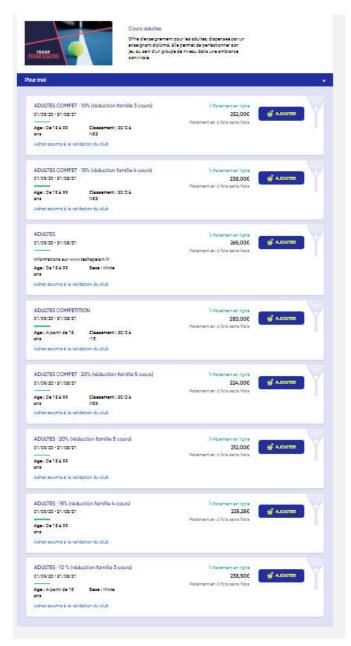


Si vous n'avez pas de formules cours adultes à sélectionner allez directement à l'étape 8 si vous avez des formules Loisirs à sélectionner sinon allez directement à l'étape 11

Etape 5 : choix des formules cours adultes=> cliquez sur "Cours adultes" puis sélectionnez l'adulte



Etape 6 : "Ajouter" la formule pour l'adulte sélectionné puis recommencez les étapes 5&6 pour les autres adultes



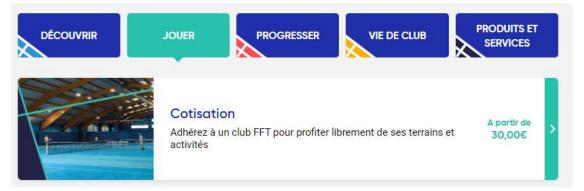
Etape 7: Cliquez sur "Retour aux offres Progresser" en haut à gauche



Si vous n'avez pas de formules Loisirs à sélectionner allez directement à l'étape 11

#### Etape 8: choix des formules Loisirs=> cliquez sur "JOUER"

Pour Chacun des membres de votre famille ajoutez la formule choisie.

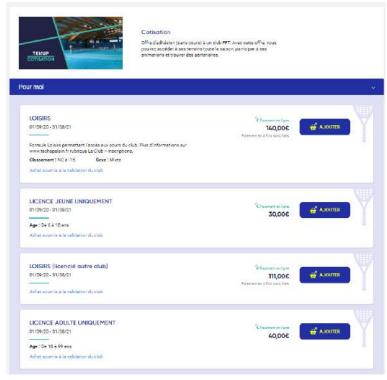


Etape 9 : Cliquez sur "Cotisation" puis sélectionner la personne

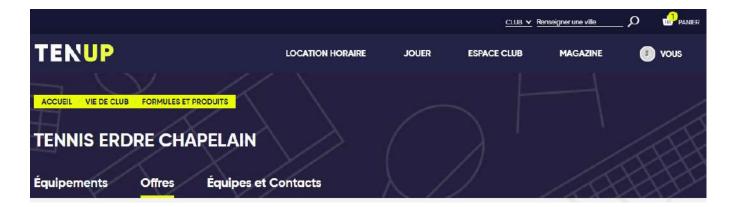


Etape 10 : "Ajouter" la formule pour la personne sélectionnée puis recommencez les étapes 9&10 pour les autres personnes

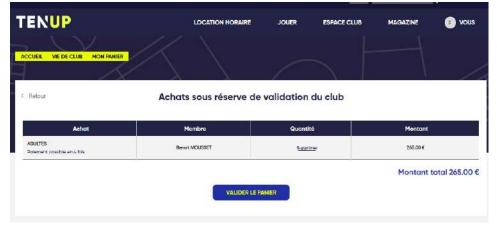
10



**Etape 11 :** Cliquez sur « PANIER » en haut à droite



**Etape 12 :** Cliquez sur « VALIDER LE PANIER » puis « OUI »



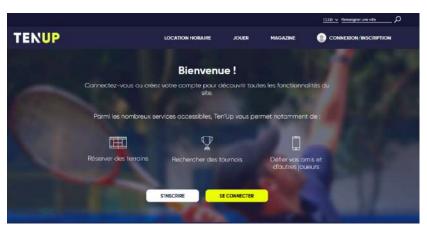
Si vous avez bien envoyé la fiche d'inscription en ligne au club et si votre panier validé sur tenup.fft.fr est conforme vous recevrez ensuite un e-mail confirmant la validation des formules que vous pourrez alors régler en ligne (en 1 fois ou 4 fois\* sans frais) dans votre espace tennis sut tenup.fft.fr ou pour les autres moyens de paiement au club aux heures d'ouverture du secrétariat.

<sup>\*10%</sup> le jour du paiement puis 30% jour du paiement + 3 mois, 30% jour du paiement + 6 mois et enfin 30% jour du paiement + 9 mois

# S'INSCRIRE SUR <a href="https://tenup.fft.fr/">https://tenup.fft.fr/</a>

Etape 1:

Cliquez sur « S'INSCRIRE »



Etape 2:

Cliquez sur « Oui » si vous êtes licenciés



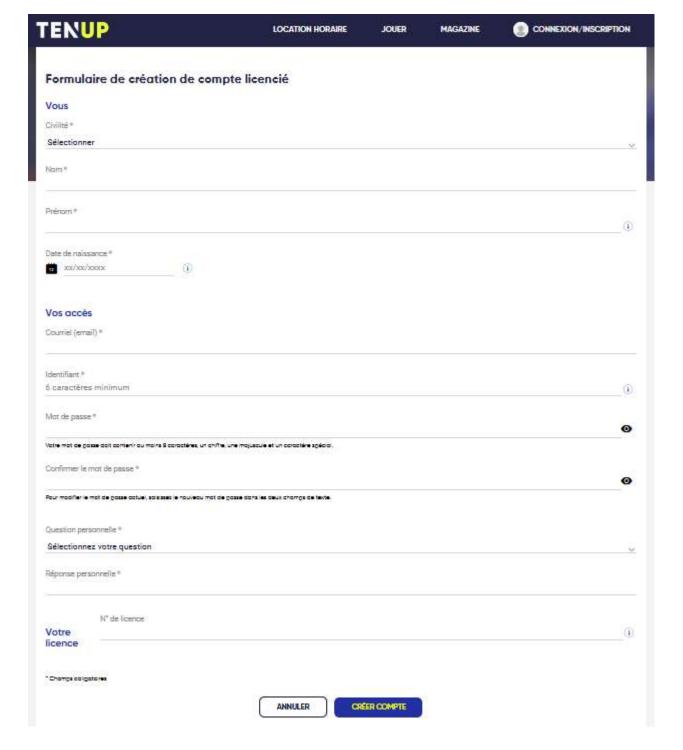
#### Etape 2:

Cliquez sur « Non »





**Etape3:** Remplir le fromulaire et Cliquez sur « CREER COMPTE »



#### **NOUVEAUX ADHÉRENTS**

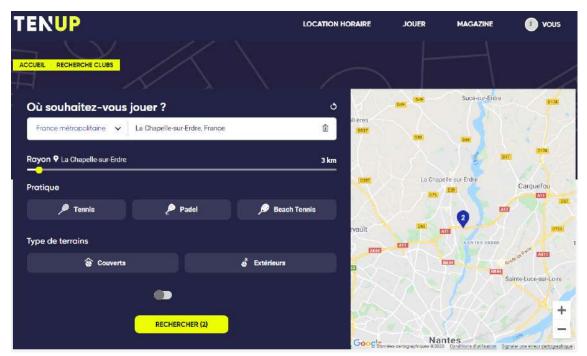
## CHOIX DES FORMULES SUR VOTRE ESPACE TENNIS <a href="https://tenup.fft.fr/">https://tenup.fft.fr/</a>

Pous choisir votre formule vous devez avoir un compte (un compte par adhérent). Si ce n'est pas le cas inscrivez-vous sur <a href="https://tenup.fft.fr">https://tenup.fft.fr</a> comme décrit page 10&11

Une fois connecter sur votre compte allez dans «JOUER » « Trouver » « Un club»



Etape 1: tapez "La Chapelle Sur erdre", réduisez le rayon à 3 km et cliquez sur "RECHECHER(2)"



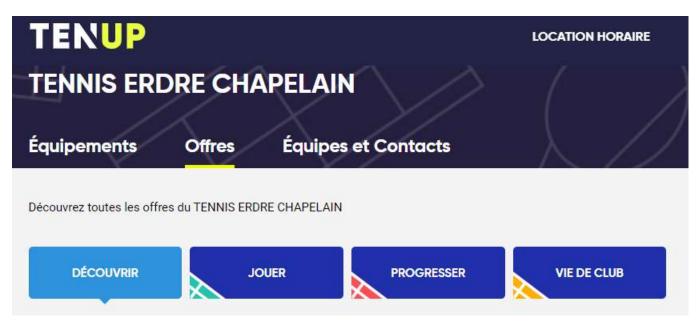
15

Etape 2: cliquez sur "TENNIS ERDRE CHAPEL..."



**Etape 3: cliquez sur "Offres"** 





Si vous avez uniquement une formule Loisirs à sélectionner allez directement à l'étape 6

**Etape 4: choix parmis les formules cours => cliquez sur "PROGRESSER"** 



#### Etape 5:

- choix des formules cours enfants => cliquez sur "Cours enfants" et choisissez votre formule en cliquant sur "SE PRÉ-INSCRIRE" et aller à l'étape 8
- choix des formules cours adultes => cliquez sur "Cours adultes" et choisissez votre formule en cliquant sur "SE PRÉ-INSCRIRE" et aller à l'étape 8



Etape 6: choix des formules Loisirs=> cliquez sur "JOUER"

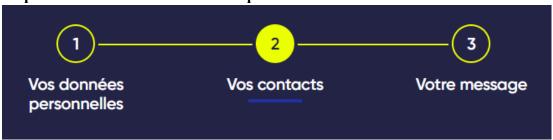


Etape 7 : choix des formules loisirs => cliquez sur "Cotisation" et choisissez votre formule en cliquant sur "SE PRÉ-INSCRIRE" et aller à l'étape 8

Etape 8 : vérifiez vos données personnelles et cliquez sur "SUIVANT"



Etape 9: vérifiez vos contacts et cliquez sur "SUIVANT"



Etape 10 : ajouter un message pour le club en indiquant vos disponibilités et cliquez sur "CONFIRMER"



Si vous souhaitez choisir une autre formule pour un autre membre de votre famille, créez un nouveau compte (voir pages 10&11) puis retournez à l'étape 1 de la page 12